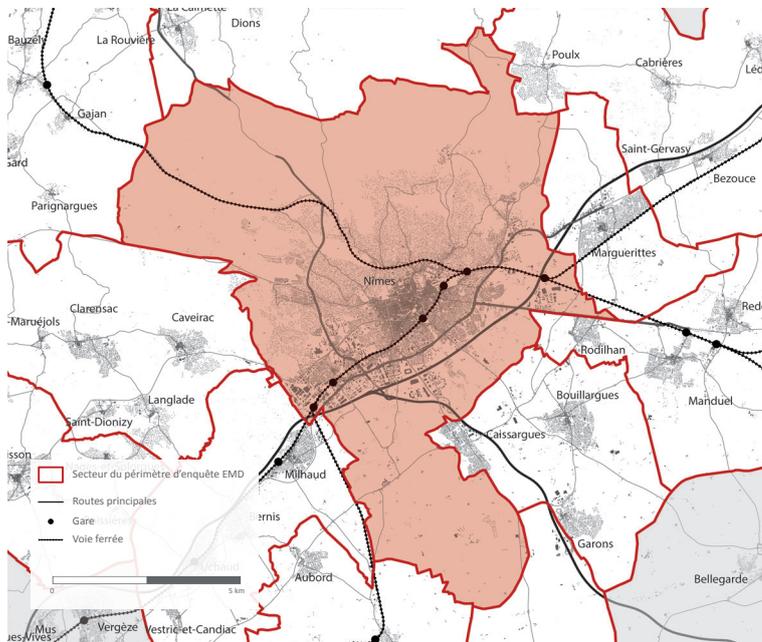




Cette publication s'inscrit dans la continuité des réunions de restitution des résultats de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) par secteurs géographiques, animées par Nîmes Métropole et l'A'U, entre juillet et octobre 2016. Ce feuillet fait partie d'une collection présentant pour chaque secteur les pratiques de déplacements des résidents.

L'EMD dresse une photographie des déplacements quotidiens des habitants sur leur territoire un jour de semaine. Elle permet de mieux appréhender les enjeux de mobilité et de mettre en place des politiques adaptées en matière de transports et d'urbanisme.

L'EMD s'est déroulée du 4 novembre 2014 au 6 mars 2015. 5 300 personnes ont été interrogées sur leurs déplacements effectués la veille. Le périmètre d'enquête correspond au territoire de Nîmes Métropole élargi à l'aire urbaine nîmoise. Il regroupe 56 communes, 278 380 habitants et concerne 121 120 ménages.



Dans ce secteur, par jour, un habitant...

... réalise
3,4
déplacements
EMD : 3,5 dép./ jours

... parcourt en moyenne
10 km
EMD : 14,3 km

... passe
49 mn
à se déplacer
EMD : 48 mn

Un ménage
possède
1
véhicule
EMD : 1,3 véhicule

Portrait de secteur

151 075
habitants
Source : INSEE RP2014

937
hab/km²

77 870
emplois
Source : EMD Nîmes Métropole 2015

+1,4%
d'évolution annuelle
du nombre d'habitants
entre 2009 et 2014
Source : INSEE RP 2014

Présentation du secteur

Le périmètre de l'aire urbaine nîmoise compte 285 000 habitants dont la moitié habite Nîmes. Sur les 104 000 personnes travaillant dans l'aire urbaine, 75% ont leur emploi sur Nîmes. Ainsi sur les 877 300 déplacements quotidiens effectués par les habitants de l'aire urbaine, 60% sont réalisés sur Nîmes et en échange avec les communes périphériques.

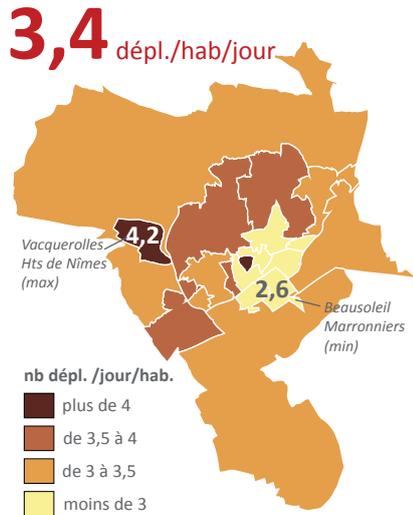
Pôle urbain majeur de l'aire urbaine, mais aussi à l'échelle régionale et nationale, Nîmes est desservie par de grandes infrastructures de déplacements (autoroutes A9 et A54, RN106, gares de Nîmes centre et de Saint-Césaire) et par un réseau de transports collectifs urbains Tango, restructuré fin 2016 autour de 3 lignes fortes (T1, L2, L3). Malgré ses 760 km de voiries (9^{ème} rang national), un déplacement sur trois dans Nîmes se fait à pied. Avec une part modale de 9%, les transports collectifs et plus encore le

vélo (1%) possèdent une marge de progression importante. La mise en service de la ligne T1 autour de l'Ecusson devrait favoriser à court terme l'utilisation de ces modes et d'ici 2020, la ligne T2 viendra renforcer l'attractivité du réseau Tango.

La réalisation du Plan Local de Déplacements par la Ville de Nîmes et la révision du Plan Local d'Urbanisme visent à hiérarchiser le réseau routier et à optimiser la gestion du stationnement, en particulier dans les secteurs les mieux desservis par les transports en commun. Ces documents d'urbanisme ont pour ambition de renforcer la cohérence entre l'offre de transports et le développement urbain. La révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de Nîmes Métropole engagée en 2017 aura pour objectif de redéfinir les priorités d'actions en matière de mobilités et de gestion des déplacements.

Quelle mobilité* des habitants ?

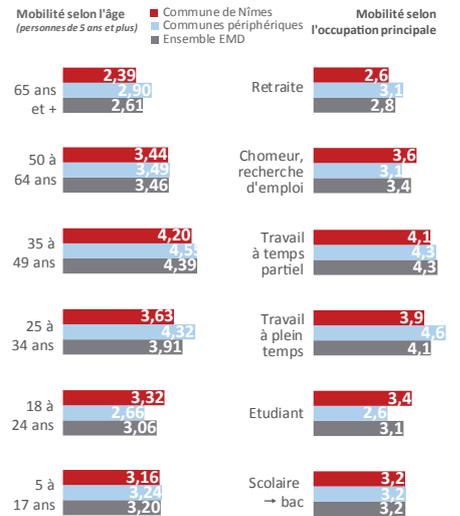
*voir lexique bas de page



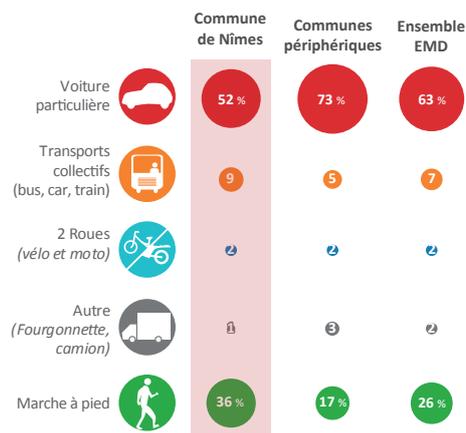
De fortes disparités de mobilité

Les nîmois réalisent 439 200 déplacements quotidiens, soit une mobilité moyenne de 3,4 déplacements par jour et par personne. Cette mobilité varie de 2,6 à 4,2 déplacements selon les quartiers de résidence.

L'âge et l'occupation principale sont des facteurs de variation de la mobilité. Les personnes âgées de plus de 65 ans se déplacent en moyenne 2 fois moins que les adultes de 35 à 49 ans. Un étudiant se déplace moins qu'une personne active.

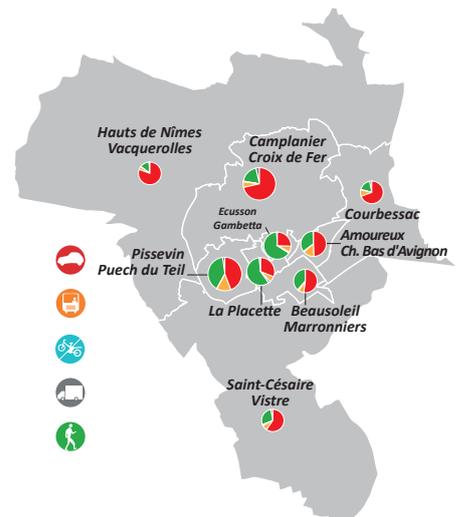


Quels modes de transport ?

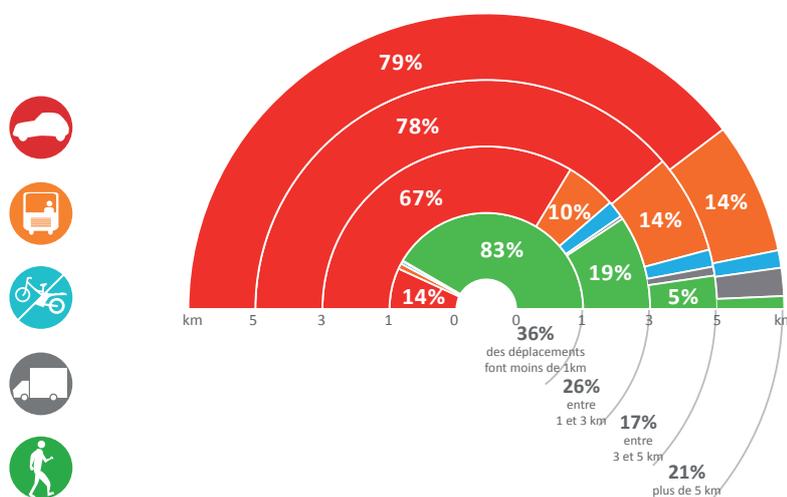


Les nîmois effectuent la moitié de leurs déplacements en voiture. Un déplacement sur trois se fait à pied et un sur dix en transports collectifs.

La part modale varie fortement selon le quartier de résidence. Les résidents des garrigues habitées effectuent entre 70 % et 80 % de leurs déplacements en voiture, contre moins de 30 % pour ceux du centre-ville. Ces derniers privilégient la marche à pied pour 65 % de leurs déplacements. La part des transports collectifs varie de 5 % à 14 % selon les quartiers.



Quels modes de transports selon la distance ?



Un déplacement sur trois fait moins d'1 km et s'effectue majoritairement à pied (83 %)

La part des 2 roues (vélo et moto) n'excède pas les 2% quelle que soit la distance.

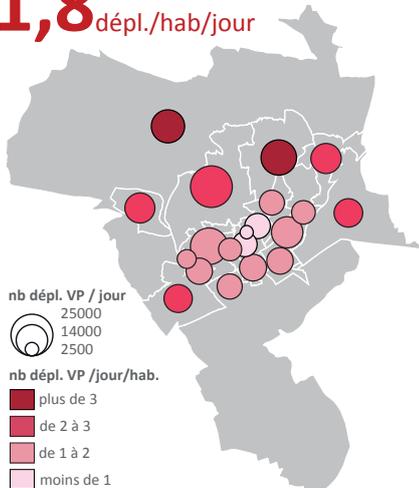
Au-delà d'1 km, la voiture est le mode dominant.

Les transports collectifs sont utilisés dans 1 déplacement sur 7 au-delà de 3 km.

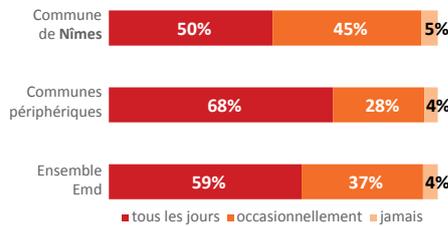
Mobilité : nombre de déplacements par personne et par jour de la population de 5 ans et plus.

Quelle utilisation de la voiture ?

1,8 dépl./hab./jour



Fréquence d'utilisation de la voiture

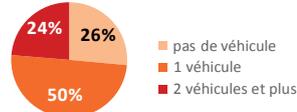


50% des nîmois utilisent leur voiture quotidiennement

Il y a autant de ménages qui n'ont pas de voiture que de ménages qui en possèdent 2 ou plus.

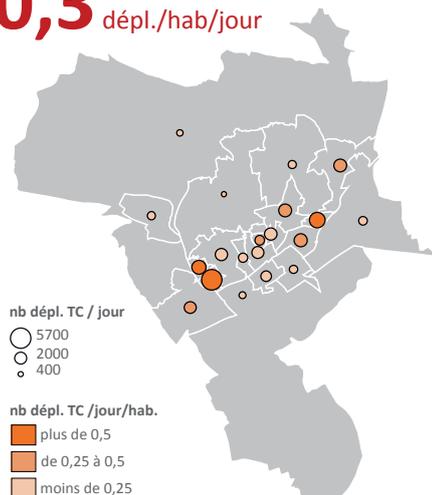
Les résidents des garrigues habitées sont ceux qui ont la plus forte mobilité en voiture, à contrario ceux des quartiers centraux effectuent moins d'un déplacement par jour avec ce mode.

Possession d'un véhicule personnel par les ménages nîmois

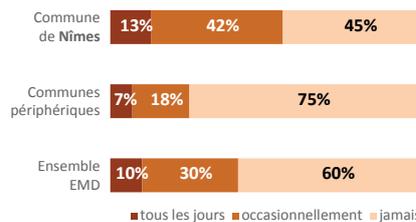


Quelle utilisation des transports collectifs urbains ?

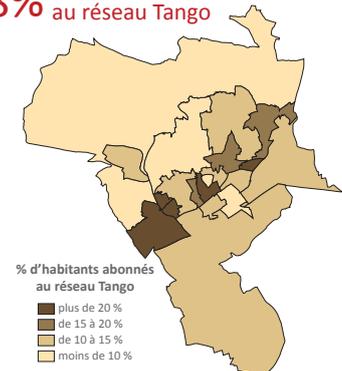
0,3 dépl./hab./jour



Fréquence d'utilisation du réseau de bus



18% des nîmois sont abonnés au réseau Tango

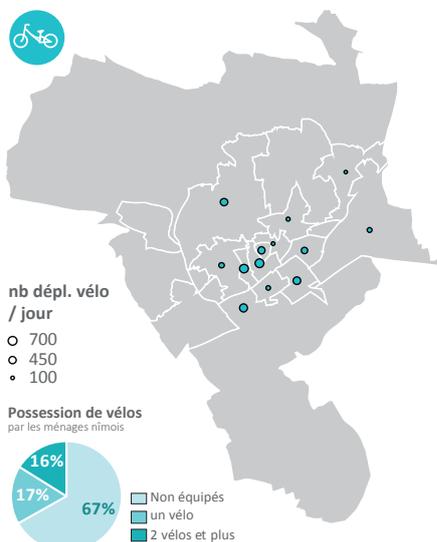
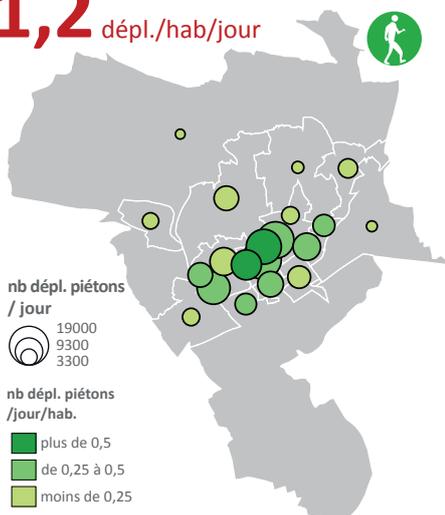


13% des nîmois utilisent les transports collectifs quotidiennement.

Les principaux utilisateurs et abonnés au réseau Tango habitent un quartier situé sur l'axe est-ouest allant de Saint-Césaire à Courbessac.

Quelle pratique des modes actifs : marche à pied et vélo ?

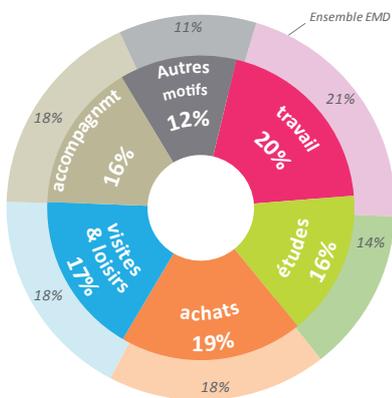
1,2 dépl./hab./jour



Les déplacements piétons sont importants dans le centre-ville.

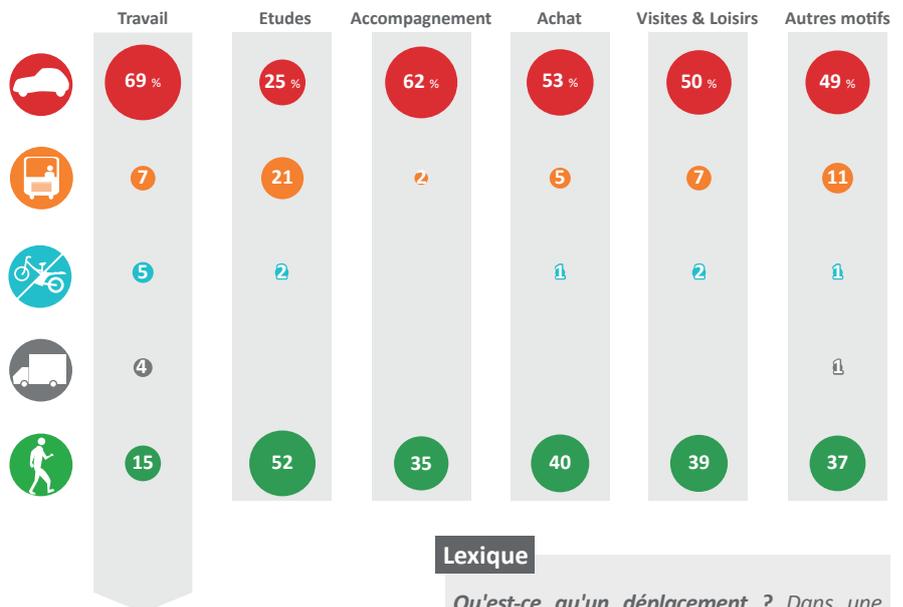
Deux habitants sur trois ne possèdent pas vélo. Ce mode est essentiellement utilisé dans les quartiers ayant des aménagements cyclables.

Comment se répartissent les motifs et les modes de déplacements ?



Un déplacement sur deux est contraint* et un sur cinq est lié au travail

La voiture est le mode dominant sauf pour les études. Pour ce motif, la moitié des personnes se déplace à pied et une sur cinq en transports collectifs. Quel que soit le motif, au moins un tiers des déplacements se fait à pied, excepté pour le travail (15%).



Les trois quarts des actifs nîmois travaillent à Nîmes et près d'un sur dix dans leur secteur de résidence.

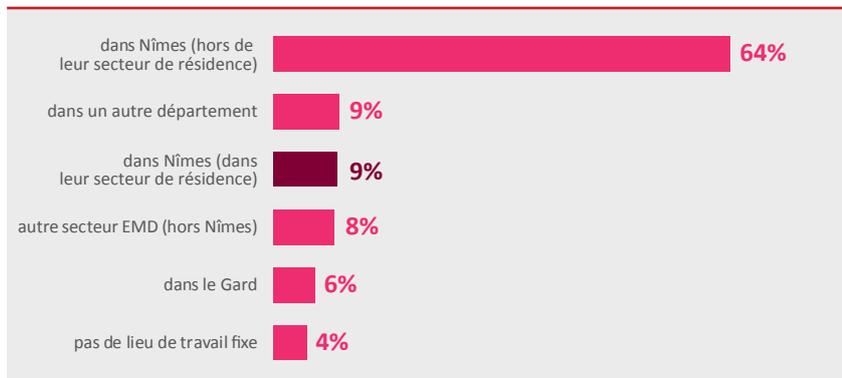
Lexique

Qu'est-ce qu'un déplacement ? Dans une Enquête Ménages Déplacements c'est l'action, pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de déplacements sur la voie publique. Les déplacements recensés sont effectués par les habitants du périmètre enquêté, y compris lorsqu'ils en sortent et qu'ils y rentrent.

On désigne par « motifs » les différentes activités pour lesquelles les déplacements sont effectués. Le motif est ce qui caractérise le déplacement, puisque tout changement de motif entraîne un nouveau déplacement.

* **Les motifs contraints** regroupent le travail, les études et l'accompagnement (amener ou aller chercher quelqu'un en un lieu). Les « autres motifs » concernent les déplacements liés aux soins, aux démarches administratives, à la recherche d'emploi...

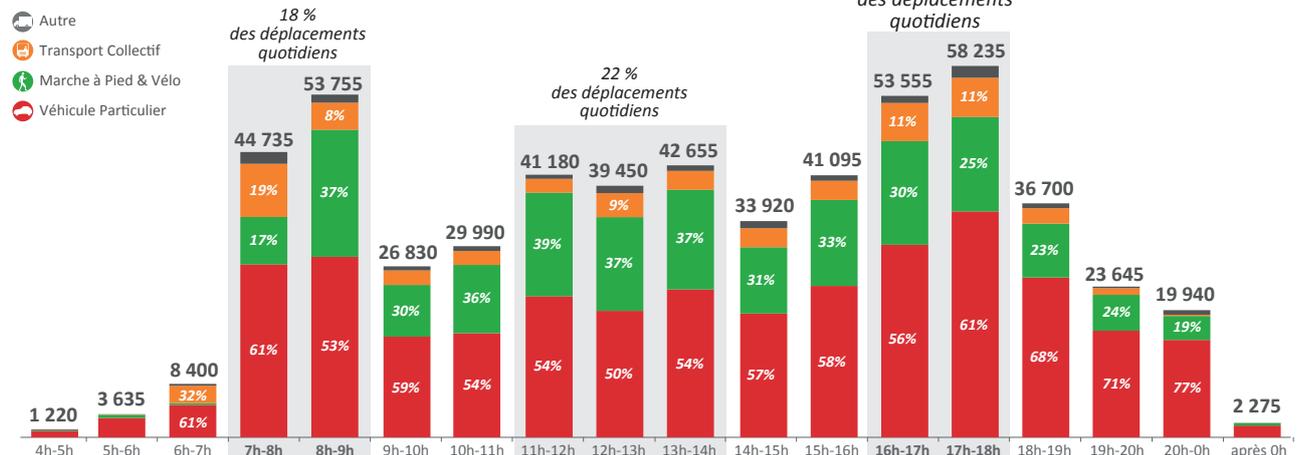
Où travaillent les habitants de Nîmes ?



Quand se déplace t-on ?

Répartition horaire des déplacements selon les modes

(nombre de déplacements par heure)



Les déplacements au sein des quartiers nîmois

Chaque jour, 561 200 déplacements concernent la commune de Nîmes. 26 % sont des déplacements d'échanges avec les communes extérieures et 74 % (414 550) sont des flux internes.

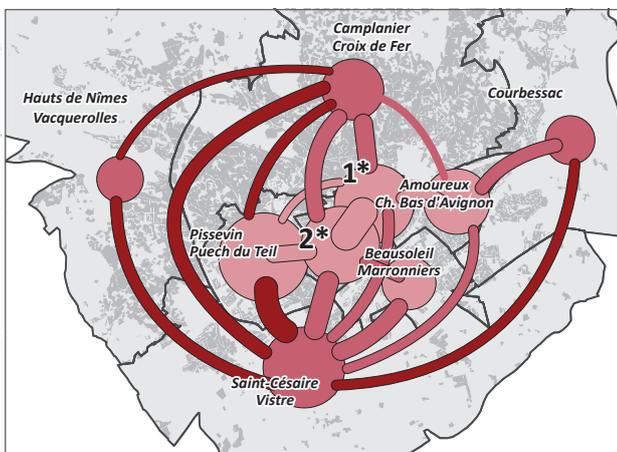
Avec près de 94 000 déplacements quotidiens, en cumulant les entrées-sorties et les trajets internes, le secteur sud (Saint-Césaire / Vistre) est celui qui génère le plus gros trafic. Ceci s'explique à la fois par la présence de zones d'activités ou commerciales et une faible part de logements.

La majorité des déplacements avec ce secteur se font essentiellement en voiture.

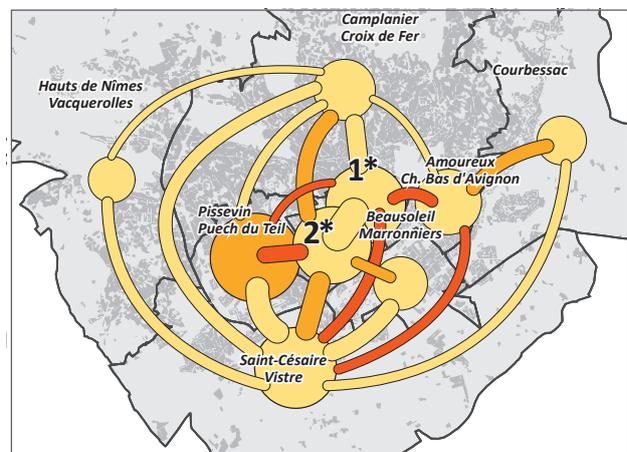
La part des échanges en transports collectifs est importante (supérieure à 20 %) pour les secteurs Pissevin / Puech du Teil, Amoureux / Chemin-bas et le centre ville de Nîmes.

Les déplacements internes des quartiers centraux et des faubourgs résidentiels sont majoritairement réalisés à pied : 70 % au minimum dans le secteur Chemin-Bas / Amoureux et 93 % au maximum dans le secteur Ecusson / Gambetta.

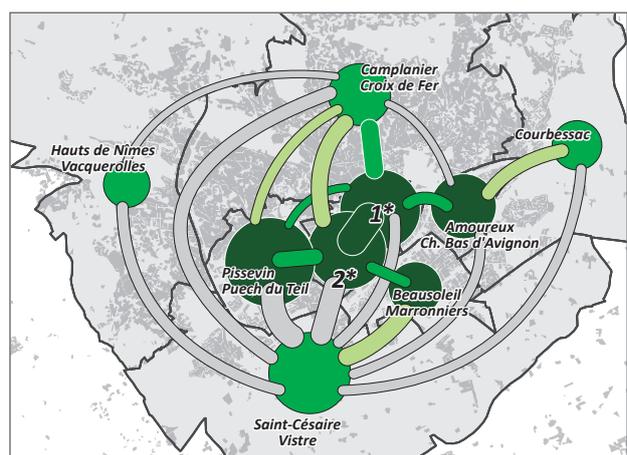
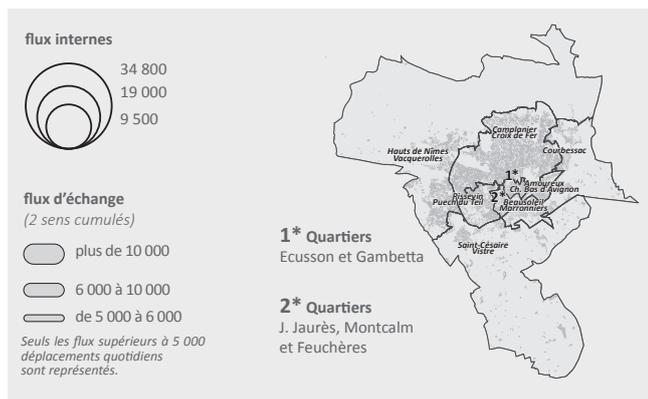
Flux internes aux quartiers nîmois et principaux flux d'échanges (2 sens cumulés)



% de déplacements effectués en **véhicule particulier**
 - de 50 % de 50 à 80 % + de 80 %



% de déplacements effectués en **transports collectifs urbains**
 - de 10 % de 10 à 20 % + de 20 %

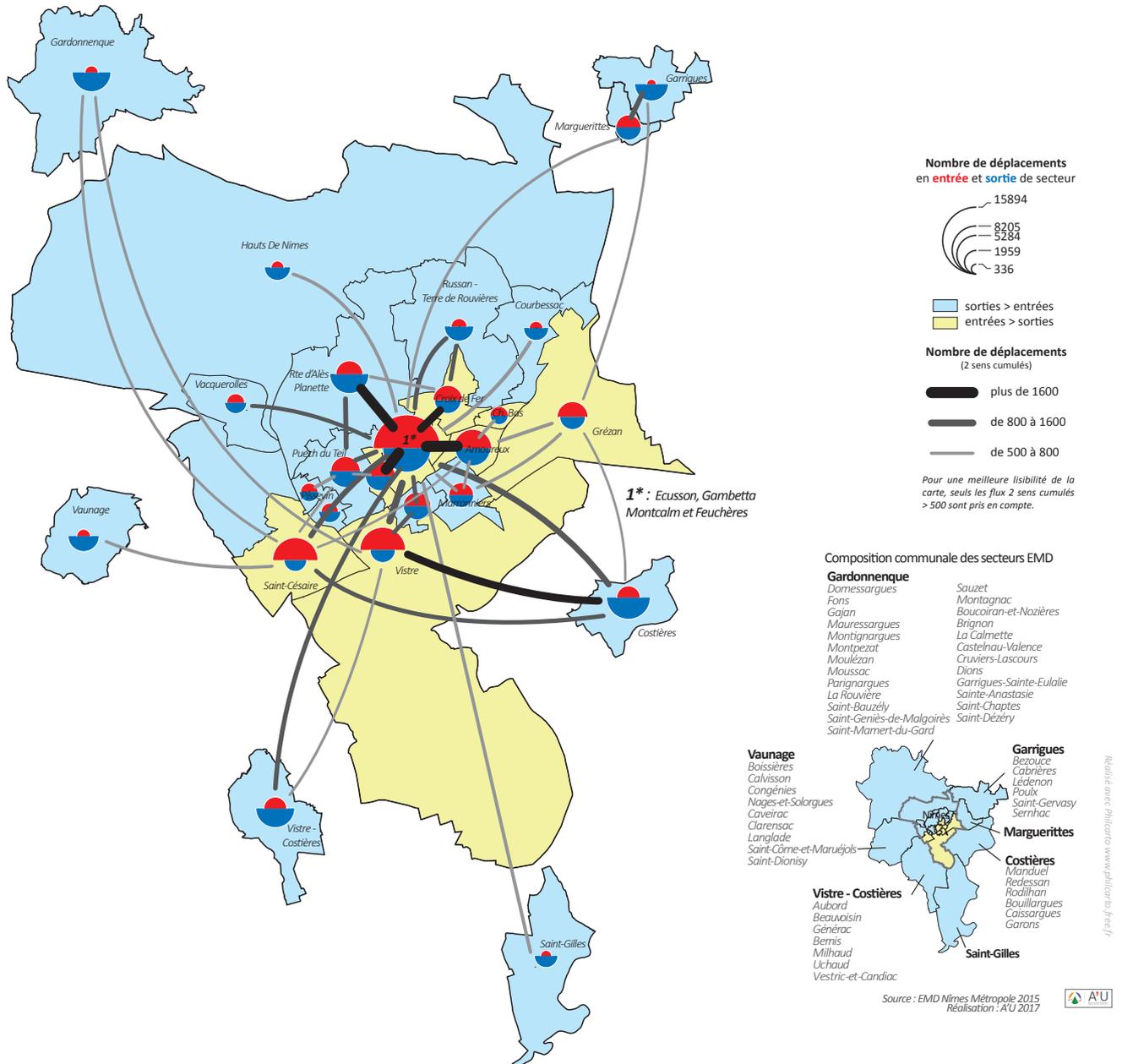


% de déplacements effectués **à pied**
 - de 5 % de 5 à 25 % de 25 à 50 % + de 50 %

Lire les cartes

Les cartes ci-dessus détaillent les 414 550 flux quotidiens effectués au sein des quartiers nîmois. Elles distinguent les flux internes aux quartiers (représentés sous forme de cercles) et les flux d'échanges entre quartiers (liens dont l'épaisseur est proportionnelle aux volumes des flux, les deux sens étant cumulés).

Détail des échanges en période de pointe du matin



Un déplacement sur cinq se fait le matin entre 7h et 9h.

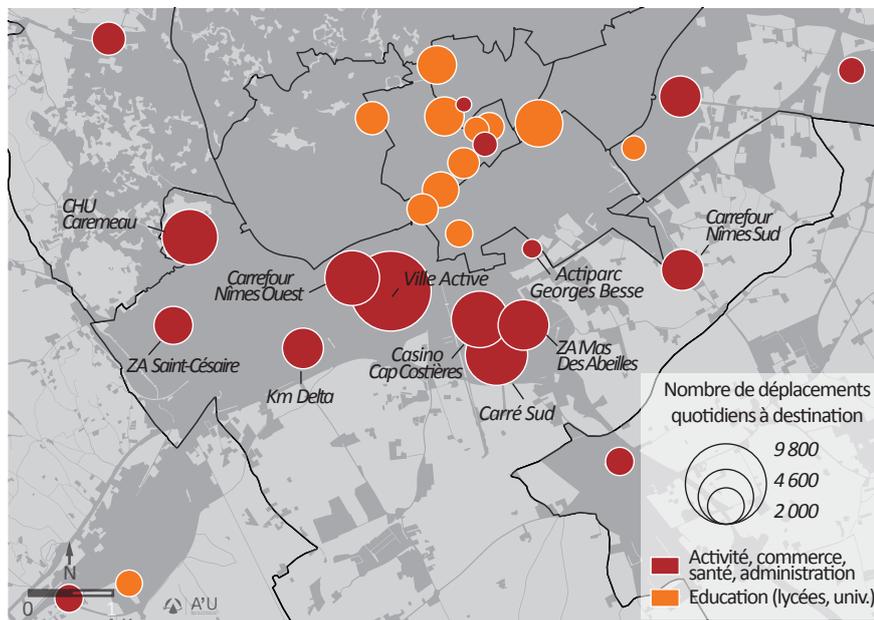
La carte ci-dessus présente les échanges aux heures de pointe du matin entre les différents quartiers de Nîmes et les secteurs périphériques.

La largeur des traits correspond à la somme du trafic, deux sens cumulés, entre les secteurs. La taille des demi-cercles est proportionnelle au nombre de déplacements en entrées (en rouge) et en sorties (en bleu) générés par le secteur.

Le centre-ville de Nîmes (élargi aux quartiers Gambetta, Montcalm et Feuchères), Saint-Césaire et le grand secteur sud regroupant Ville Active, Cap Costières et Carré Sud sont des zones très attractives le matin. Le rapport varie de 1 déplacement sortant pour 2 entrants en centre-ville et de 1 pour 4 à Saint-Césaire. Les secteurs périphériques de Nîmes sont des secteurs d'émission sur cette tranche horaire. Seule la commune de Marguerittes connaît un relatif équilibre entre les déplacements

sortants et entrants. Des échanges importants ont lieu entre les quartiers centraux. Les secteurs de Nîmes échangent également avec les communes périphériques, notamment avec le secteur Costières.

Les pôles générateurs de trafic au sein des quartiers nîmois



Pôles générateurs de trafic

Les activités spécialisées (grandes surfaces commerciales, université...) ou concentrant un nombre élevé d'emplois (zones d'activités, hôpitaux...), souvent implantées à la périphérie des villes, posent des problèmes de desserte. Ces zones ponctuelles génèrent à elles seules plusieurs milliers de déplacements quotidiens. Elles sont donc repérées et prises en compte spécifiquement dans les enquêtes ménages sous le nom de **pôle générateur de trafic**.

L'attractivité du sud nîmois s'explique par la présence de nombreux pôles générateurs de trafic.

On retrouve dans ce secteur le CHU de Carêmeau, les principales zones d'activité de Nîmes (Saint-Césaire,

Ville Active, Carré Sud...) et trois hypermarchés.

En centre-ville, sont implantés les équipements éducatifs et administratifs (lycées, universités, mairie...).

Spécificités du secteur

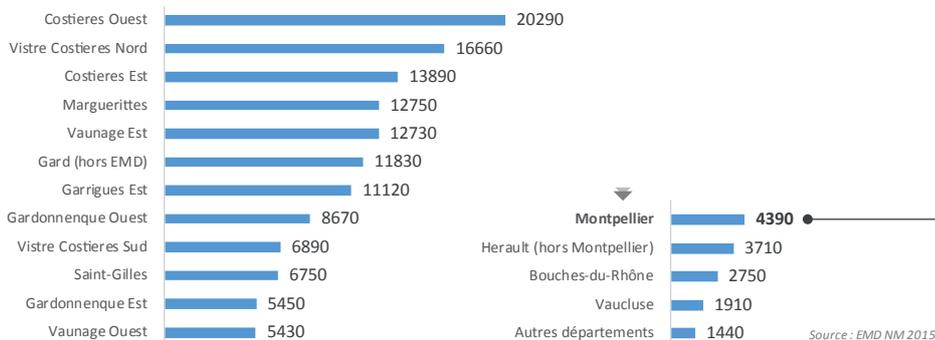
- La ville de Nîmes connaît de fortes disparités de mobilité selon les quartiers.
- Un déplacement sur trois fait moins de 1 km et s'effectue majoritairement à pied (83 %), mais...
- ... 67 % des déplacements compris entre 1 et 3 km se font en voiture.
- La moitié des nîmois utilisent leur voiture quotidiennement et 13 % utilisent quotidiennement les transports collectifs.
- Deux habitants sur trois ne possèdent pas de vélo.
- Deux déplacements sur cinq se font en période de pointe : le matin, lors de la pause méridienne et en période de pointe du soir.
- De multiples centres commerciaux et zones d'activités se concentrent au sud de Nîmes et engendrent de nombreux déplacements. D'autant que ces secteurs ne sont pas densément habités.

Les 5 secteurs qui échangent le plus avec Nîmes

561 200 déplacements affectent la commune de Nîmes quotidiennement, 74% sont internes à la commune et 26% sont des déplacements d'échanges

Les secteurs qui échangent le plus avec Nîmes

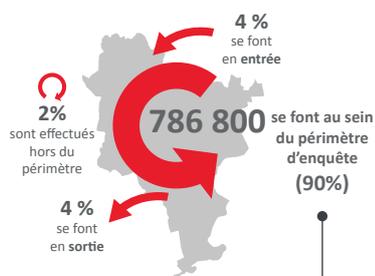
Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



Les habitants de Nîmes effectuent 8 100 déplacements quotidiens avec l'Hérault. 2 300 nîmois se rendent quotidiennement sur Montpellier représentant 4 400 déplacements directs entre Nîmes et Montpellier. 2 000 montpelliérains se rendent chaque jour sur Nîmes, soit 3 200 déplacements. Ce sont donc 7 600 déplacements et 4 300 habitants de Nîmes et Montpellier qui effectuent quotidiennement des déplacements entre ces 2 villes. 40% de ces déplacements se font en train.

Les déplacements au sein de l'aire urbaine nîmoise

Les résidents du périmètre d'enquête effectuent 877 300 déplacements quotidiens



Détails des déplacements internes au périmètre

414 500 déplacements réalisés sur la commune de Nîmes **47%**

120 600 déplacements d'échange entre Nîmes et les secteurs périphériques* **14%**

251 700 déplacements réalisés entre et au sein des secteurs périphériques **29%**

